

ASSEMBLEE GENERALE AVB DU VENDREDI 22 JUIN 2001 A PULLY
Salle de projection du collège Arnold-Reymond
PULLY

PROCES-VERBAL

Le président Central, M. Franz Kneubühler, ouvre l'Assemblée à 19h50. Il salue les délégués des clubs convoqués et demande un instant de silence en la mémoire de Mme Anne-Marie PETTER, M. Jean PETTER membres d'honneur et M. Jean-Pierre NUSSBAUM anc. membre de la Commission de Recours, décédés cette saison.

M. Franz Kneubühler salue la présence de :
Mme Eliane Rolaz, membre d'honneur
M. Luc Anex, membre d'honneur
M. Michel Bendayan de l'ACGBA
M. Marcel Parietti, délégué au sport vaudois

Se sont excusés :

M. Jacques Delessert, président Central d'honneur
M. Raymond Vincent, membre d'honneur
FSBA
M. Gérard Clot, Président de la CDP
M. Michel Fortin, Homologateur

M. Franz Kneubühler annonce la démission de M. Michelangelo Mosenà, Vice-président central. Il est remplacé par M. Yves Meylan.

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

29 clubs convoqués

26 clubs présents

5 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

21 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

Total des voix : **47**

1 club absent excusé : BC Aigle

2 clubs absents : CS Denges et Basket La Tour

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB.

Nomination des scrutateurs :

M. Jean Fernandez (Pully Basket)

M. Michael Haroun (Lausanne Basket)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2000/2001

Tous les rapports ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation ; ils ne sont donc pas relus.

a) Président Central

Aucune intervention.

b) Commission des Arbitres

M. L. Anex (Echallens) apprécie l'initiative pour la créativité d'une nouvelle formule pour la formation des arbitres.

Toutefois, il relève que les dates des cours pour la formation des arbitres ont été annoncées trop tard (fin janvier pour fin février) et qu'il était impossible de trouver des personnes disponibles pour 12 soirées.

Il fait remarquer également que la suppression des ½ quotas Jeunesse comptant pour les équipes seniors a créé une tension au sein des clubs et a fait grimper les prix des arbitres.

Vu les circonstances, il fait savoir que le club d'Echallens pourra inscrire qu'une seule équipe senior au lieu de 3, donc une diminution de licenciés.

Il soulève le problème de l'arbitrage Jeunesse à l'extérieur. Trop difficile pour Echallens, celui-ci étant trop éloigné des autres villes.

M. Y. Ferrari, Pdt de la CA donne les explications suivantes :

Cours de formation des arbitres

- Les clubs étaient au courant depuis le 18 octobre qu'un 2^{ème} cours serait organisé à cette période. Le cours était déjà prévu en décembre et sur la demande des clubs, celui-ci a été reporté à fin février en fonction des disponibilités des salles.
- L'arbitre formé dans un club comptera comme quota pendant 3 ans dans ce club (année de formation comprise) pour autant qu'il continue à officier.

Arbitres Jeunesse (REF)

- Il signale trop d'absentéismes des arbitres Jeunesse et relève qu'ils ne peuvent pas arbitrer les équipes seniors.
- Seulement en cas de possibilité, l'arbitre REF se déplacera à l'extérieur avec un arbitre nommé du club qui le coachera. Il sera sous la responsabilité du club.

M. Y. Ferrari répond aux diverses questions des clubs.

M. M. Bendayan (ACGBA) donne quelques informations au sujet du fonctionnement des arbitres de l'ACGBA.

Finances arbitrage

Mme C. Gerber (Lausanne-Ville/Prilly) demande des explications au sujet des arbitres qui n'ont pas été payés depuis 2 mois et les noms des clubs qui ne sont pas en ordre financièrement.

M. F. Kneubühler informe que les clubs débiteurs ont reçu les rappels avec un délai au 30 juin pour régler leur situation.

Il informe que dès la saison prochaine, des tranches de paiement ont été fixées.

Les clubs qui ne respecteront pas les échéances de paiement seront suspendus.

Quota d'arbitre

M. A. Margot (BBC Nyon) demande si une autre solution est prévue pour les équipes qui ne pourront pas jouer à cause du quota d'arbitre.

M. Y. Ferrari informe qu'une ligue Fair Play existe et qu'il essayera de trouver des solutions.

Arrivée de M. Thonney, Municipal

M. Franz Kneubühler salue M. Thonney et le remercie pour l'apéritif offert et la mise à disposition des salles.

M. Thonney salue les délégués et rappelle que Pully Basket fête son 50^e anniversaire.

Il présente sa commune et remercie les délégués d'avoir choisi Pully pour leur Assemblée.

Suite point no 4

c) Commission Technique

Cours entraîneurs

Mme C. Gerber (Lausanne-Ville/Prilly) demande s'il est possible pour la saison prochaine de convoquer plus vite les cours « clinic ».

M. M. Berthet, Pdt de la CT précise que les dates sont imposées par la Commission Fédérale des entraîneurs.

Il informe que ces cours, sous cette forme, seront abandonnés et remplacés dès la saison prochaine par des cours J+S.

Il donne les précisions suivantes:

Tous les entraîneurs devront avoir suivi les cours J + S dès la saison 2002/2003.

Cours animateur « Minis et Ecoliers »

Un cours est prévu au mois de septembre 2001.

Cours formation de base J + S

Organisé sur deux ou trois week-ends.

Cours « clinic »

Peut-être maintenu sous forme d'invitation.

M. M. Pache (Pully Basket) exprime quelques soucis pour les sanctions éventuelles.

M. M. Berthet informe que la personne « sans titre J + S » pourra entraîner l'équipe mais devra suivre le cours pendant la saison.

M. M. Bendayan (ACGBA) rend attentif les clubs qu'un bon encadrement est indispensable pour l'évolution du basket.

M. M. Parietti, délégué des sports se présente et rappelle qu'il s'occupe des fonds du Sport-Toto. Il recommande aux clubs de travailler pour le sport associatif et remercie l'AVB pour son invitation.

d) Sous-Commission des sélections

e) Dérogations (Comité Central)

f) Commission Discipline & Protêt

g) Commission de Recours

Aucune intervention.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTION SUPPLEANT VERIFICATEUR DES COMPTES

VERIFICATEURS DES COMPTES 2001/2002

Nyon masculin a terminé son mandat.

CS Denges passe rapporteur.

Renens Basket passe membre

ECHALLENS BASKET se propose comme suppléant.

Accepté avec les applaudissements.

7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

Aucune.

8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

COMITE CENTRAL

REGLEMENT TECHNIQUE AVB

Art. 1.10 nouveau

Art. 1.11 nouveau

Art. 3.1 nouveau

Votation : 1 abstention (2 voix)

Tous les articles sont acceptés à la majorité.

9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

M. M. Berthet, Pdt de la CT informe pour la saison 2001/2002.

CHAMPIONNATS SUISSES JEUNESSE 2001

Nombre des équipes prévues pour la saison 2001/2002 :

- une équipe par Association
- une équipe supplémentaire dans chaque catégorie pour Vaud et Zürich.

CHAMPIONNATS SUISSES DES SELECTIONS

Même formule : sur 4 week-ends.

Les finales se dérouleront à Macolin les 4 et 5 mai 2002.

Dates bloquées pour les phases

24 et 25 novembre 2001

26 et 27 janvier 2002

13 et 14 avril 2002

Le CC souhaiterait que l'AVB organise à nouveau une phase de ces championnats.

CHAMPIONNATS INTERCANTONAUX VAUD/GENEVE

Le Comité Central désire renouveler l'expérience avec Genève dans toutes les catégories Jeunesse.

Quelques petites modifications seront apportées.

Commission Discipline et Protêt Vaud/Genève :

- des formulaires à remplir seront envoyés aux clubs concernant les problèmes de violence.

INTEGRATION FRIBOURG ET VALAIS

Les deux Associations demandent l'intégration de leurs équipes « Jeunesse » pour le 2^{ème} tour de la saison 2001/2002.

M. M. Berthet donne quelques explications et propose :

Groupes forts : compétition dans toutes les régions.

Autres groupes : les équipes joueront par région.

Votation :

Championnats intercantonaux «Jeunesse» **Vaud/Genève/Fribourg/Valais**

Accepté à l'unanimité.

JEUX NATIONAUX D'ETE – SPECIAL OLYMPICS 2002 (HANDICAP MENTAL) A LAUSANNE

Mme C. Gerber annonce cette manifestation et informe que Lausanne-Ville/Prilly s'occupera de l'organisation du basketball.

Dates : 21, 22 et 23 juin 2002

Lieu : Vallée de la Jeunesse

FORMULAIRES DESIDERATA

M. M. Berthet signale une modification.

Les matchs des catégories cadets (tes) seront fixés en priorité le samedi matin et quelques matchs en semaine selon les disponibilités.

PROPOSITIONS DES CLUBS

Aucune.

10.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2002

Yverdon Basket propose leur candidature.

Elle est acceptée avec les applaudissements.

11.- DIVERS

MEMBRES D'HONNEUR

M. F. Kneubühler décerne à Mme D. Leemann et à M. J.C. Stucki les diplômes de membre d'honneur.

Ils sont félicités avec les applaudissements.

NOUVEAU MEMBRE DU CC

Nouveau membre : **M. Yves Meylan**

M. F. Kneubühler rappelle que M. Yves Meylan a remplacé M. M. Mosena.

Il est félicité avec les applaudissements.

CLUBS JUBILAIRES

M. F. Kneubühler annonce les clubs jubilaires 2001 :

| | |
|--------|---------------|
| 10 ans | BBC NYON |
| 30 ans | BC EPALINGES |
| 50 ans | PULLY BASKET |
| 55 ans | MORGES BASKET |
| 55 ans | ROLLE BASKET |

PALMARES DES CLUBS VAUDOIS – SAISON 2000/2001

M. F. Kneubühler cite le palmarès qui a été distribué à l'entrée et félicite les clubs.

Site AVB

M. St. Bottali (Echallens) demande des nouvelles du concours pour le nouveau logo et félicite M. J.M. Boog pour le travail et la présentation du site.

M. F. Kneubühler signale que le Comité Central a reçu que quelques propositions et qu'il n'a pris aucune décision pour le moment.

Il fixe un délai supplémentaire au 30 septembre 2001.

NOUVELLE SALLE

M. L. Anex (Echallens) annonce l'ouverture d'une nouvelle salle à Echallens dès la saison prochaine.

ARBITRAGE

Mme M.R. Fernandez (Espérance Pully) demande à quelle date les arbitres seront payés.

M. Y. Ferrari, Pdt de la CA confirme que les arbitres seront payés d'ici le 30 juin 2001.

A la demande des clubs et avec l'accord du président central, M. Y. Ferrari communique la liste des clubs débiteurs :

| | | |
|-----------------|-----|---------|
| BOL | Fr. | 3091.35 |
| COSSONAY | Fr. | 1140.-- |
| ECHALLENS | Fr. | 3840.-- |
| ECLEPENS | Fr. | 640.-- |
| EPALINGES | Fr. | 1120.-- |
| GLAND | Fr. | 1120.-- |
| LAUSANNE BASKET | Fr. | 140.-- |
| LOB | Fr. | 4800.-- |
| NYON FEMININ | Fr. | 1280.-- |
| POSTE-SWISSCOM | Fr. | 1920.-- |
| ST-PREX | Fr. | 4320.-- |

M. F. Kneubühler confirme que la saison prochaine les équipes seront suspendues en cas de non-paiement aux échéances.

TOURNOI

Le club d'Urba annonce leur tournoi « Minimes et Ecoliers » qui se déroulera le 29 septembre 2001 à Orbe.

M. F. Kneubühler remet un fanion souvenir à Pully pour l'organisation de cette soirée et invite les délégués à l'apéritif.

La séance est levée à 21h50.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

29.6.2001/mjm